

Chaque mois, le département Questions sociales du Centre d'analyse stratégique propose une sélection d'informations, d'innovations et d'expérimentations venues d'ailleurs. Elle ne prétend nullement couvrir de manière exhaustive l'actualité sociale internationale, ni contribuer à leur transposition dans le contexte hexagonal. Elle est constituée de choix délibérément subjectifs effectués par les chargés de mission du département dans le cadre de leurs recherches et de leurs rencontres. Que ces informations suscitent l'adhésion, la prudence ou le rejet, leur vocation est de contribuer à animer le débat sur l'avenir des modèles sociaux.

Vous pouvez naturellement alimenter ce recueil en transmettant toute information que vous jugerez utile au contact suivant : [sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr](mailto:sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr)

novembre 2011

## ► La curiosité du mois

### Indicateur Ikea de conjoncture économique



Depuis trois ans, Bloomberg a mis au point un Ikea Index, comme il existe depuis 1986 un Big Mac Index, permettant notamment de comparer le pouvoir d'achat des monnaies. **L'étagère Billy est en effet vendue dans le monde entier ou presque et la comparaison de son prix d'un pays à l'autre permet d'apprécier l'évolution du pouvoir d'achat des consommateurs et de raisonner ainsi, à peu de frais, en parité de pouvoir d'achat.** Cet indicateur permet aussi de constater les conséquences de la crise économique qui frappe la planète. Le prix de l'étagère Billy a ainsi perdu 17 % en un an aux États-Unis, pour atteindre désormais 50 dollars US. Mais c'est en Europe, affaiblie par la crise de la dette, que le prix de l'étagère est le plus bas (42 dollars US aux Pays-Bas). En Chine, touchée par ralentissement net de sa croissance économique, le prix de l'étagère a baissé de 27 %.

Source : Macleans.ca

<http://www2.macleans.ca/2011/09/26/swedish-for-recession/>

## ► La couverture des risques sociaux

### Accueil de la petite enfance



**Un centre d'accueil de jeunes enfants de la municipalité de Malmö, en Suède, qui accueille des enfants âgés de 1 à 6 ans, a annoncé son intention de tester l'emploi d'un dispositif GPS permettant de mieux surveiller les enfants lorsqu'ils sont en excursion.** Chaque enfant se voit ainsi équipé d'un émetteur. S'il sort d'un périmètre préétabli, le GPS déclenche une alarme sur le téléphone de la personne chargée de surveiller les enfants. Selon le chef de projet de la compagnie (Purple Scout) qui propose le dispositif, il ne s'agit en rien de réduire les effectifs, mais d'assurer un maximum de sécurité. Les centres d'accueil de jeunes enfants semblent séduits par l'idée.

Source : *The Independent*, 24 septembre 2011 :

<http://www.independent.co.uk/life-style/gadgets-and-tech/swedish-daycare-to-test-gps-for-tracking-kids-2360363.html>

### Famille



La Knesset devrait imposer des sanctions plus importantes aux hommes qui refusent le divorce. En effet, en Israël, le divorce ne peut être accordé que si le mari l'accepte de son plein gré (Il accorde alors un « get »). Quand un mari refuse le divorce après qu'un tribunal civil lui enjoigne, le seul recours possible pour l'épouse passe par les tribunaux rabbiniques. Ces dernières peuvent effectivement contraindre le mari. Les sanctions envisagées pourraient comprendre des interdictions de voyager, la suspension du permis de conduire, voire l'emprisonnement. En outre, les tribunaux rabbiniques pourraient être saisis automatiquement dans un délai de moins de 3 mois. Les sanctions restent aujourd'hui peu appliquées, car les tribunaux rabbiniques craignent une invalidation du divorce au motif que le libre consentement serait contesté après-coup si elles sont appliquées trop sévèrement.

<http://www.jpost.com/NationalNews/Article.aspx?id=243478>, *Jerusalem post*, 28/10

### Santé



**A Montréal, une deuxième maison pour femmes enceintes vulnérables** vient d'ouvrir, une première ayant été créée en 2007. Ces « Maisons bleues » sont des centres de « périnatalité sociale ». Sous un même toit, on trouve des médecins, des sage-femmes, des infirmières, des travailleuses sociales et des éducatrices spécialisées. Le travail d'équipe interdisciplinaire dans un seul lieu doit rendre les interventions plus efficaces. Ces centres offrent un suivi et de l'aide aux femmes enceintes qui vivent des situations difficiles (femmes violées, battues, en situation de précarité etc.), et les suivent suite à la naissance de leurs enfants.

*La Presse*, 16/10/2011

<http://www.cyberpresse.ca/actualites/201110/15/01-4457595-une-maison-pour-des-femmes-enceintes-vulnerables.php>



En lien avec le Gouvernement de l'Ontario, un **Conseil du Collège des acuponcteurs et des praticiens de la médecine chinoise de l'Ontario** a été chargé récemment de travailler sur la création d'une réglementation, de normes et des politiques qui permettront à ce collège de prendre sa place à côté des autres professions de santé qui sont régulées en Ontario. Rappelons que la Colombie-britannique est la seule province à réguler les médecines chinoises au Canada. Le Québec et l'Alberta régulent pour leur part seulement la pratique de l'acuponcture.  
[http://www.health.gov.on.ca/en/news/release/2011/sep/nr\\_20110901\\_1.aspx](http://www.health.gov.on.ca/en/news/release/2011/sep/nr_20110901_1.aspx)



Selon les premiers résultats d'une étude lancée par le Dr. Pierre Gagné, psychiatre légiste et coroner, alors que le **taux de suicide** est en baisse dans la population en général au Canada, il est **en hausse chez les médecins**. Les médecins de famille (généralistes) sont les plus touchés. La pression exercée sur les médecins est en cause. L'auteur de l'étude espère que les facultés de médecine aborderont bientôt la question du mal-être psychologique chez les médecins, sujet jusqu'à maintenant tabou.  
 La Presse, 29/09/11  
[http://expertise-sante.com/modules/AxialRealisation/img\\_repository/files/documents/Sante%20MD/Programme\\_SanteMD2011\\_Web\\_15aout.pdf](http://expertise-sante.com/modules/AxialRealisation/img_repository/files/documents/Sante%20MD/Programme_SanteMD2011_Web_15aout.pdf)



Selon une étude publiée récemment par des chercheurs de l'Université Concordia, les **taxes sur les cigarettes** adoptées par les gouvernements pour encourager les citoyens **n'incitent pas tous les fumeurs à rompre avec leur habitude**. A long terme, seuls les plus précaires et les représentants de la classe moyenne ont tendance à arrêter de fumer quand il y a majoration des taxes sur le tabac. Par contre, une telle mesure ne suffit pas à persuader les gens âgés de 25 à 44 ans ou les mieux nantis à bannir la cigarette. Ainsi, une hausse de 10 % du paquet de cigarettes sous forme de taxe entraîne une diminution d'environ 2,3 % du tabagisme.  
 Sunday Azagba, Mesbah Sharaf. Cigarette Taxes and Smoking Participation: Evidence from Recent Tax Increases. *Canada International Journal of Environmental Research and Public Health* 2011, 8(5), pp. 1583-1600.



Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, a récemment donné son **feu vert à l'implantation de sites d'injection supervisée pour toxicomanes**. Les projets des organismes Cactus, à Montréal, et Point de repères, à Québec, devront toutefois faire consensus pour aller de l'avant. Le ministre prenait officiellement position pour la première fois depuis un jugement rendu par la Cour suprême le 30 septembre. Le plus haut tribunal du pays a rabroué le gouvernement Harper en statuant que de refuser à la clinique Insite de Vancouver de poursuivre ses activités violait le droit à la vie garanti par la Charte canadienne. Il a ainsi légitimé les centres d'injection.  
 La presse 12/10/2011  
[http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201110/12/01-4456296-sites-dinjection-supervisee-yves-bolduc-donne-son-feu-vert.php?utm\\_categorieinterne=traficdrivers&utm\\_contenuinterne=cyberpresse\\_les-plus-populaires-title\\_accueil\\_ECRAN1POS5](http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201110/12/01-4456296-sites-dinjection-supervisee-yves-bolduc-donne-son-feu-vert.php?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_les-plus-populaires-title_accueil_ECRAN1POS5)



**Pénuries de médicaments au Québec.** Le phénomène est en effet en hausse depuis quelques années et à des conséquences importantes pour plusieurs malades. Alors qu'en 2008, les pharmaciens ont dû composer 38 fois avec des ruptures de stock, de janvier à août 2011, on dénombre 126 ruptures - une augmentation de 232 %. Plusieurs raisons expliquent ces pénuries. Les matières premières sont par exemple de plus en plus concentrées dans certains pays. Une simple catastrophe naturelle suffit pour bouleverser le marché mondial. Des laboratoires ferment par ailleurs inopinément parce qu'ils ne respectent pas certaines normes sanitaires ou parce que les employés sont en grève. La fermeture d'une seule usine peut avoir des effets importants. Les sociétés pharmaceutiques sont aussi soupçonnées de ralentir parfois la production de certains médicaments « moins rentables ». Au cours des derniers mois, plusieurs discussions ont eu lieu entre la Régie de l'assurance maladie du Québec, l'Institut national d'excellence en santé et les associations de pharmaciens pour trouver des solutions à ces pénuries. Les pharmaciens aimeraient entre autres qu'un système permettant de connaître l'état des stocks de médicaments en temps réel dans toutes les régions du Québec soit créé. Des mesures pour forcer les sociétés pharmaceutiques à produire certaines molécules en priorité sont aussi demandées.

*La Presse*, 05 octobre 2011

[http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201110/04/01-4454275-medicaments-contre-le-cancer-des-penuries-qui-font-mal.php?utm\\_categorieinterne=traficdrivers&utm\\_contenuinterne=cyberpresse\\_B4\\_manchettes\\_231\\_accueil\\_POS3](http://www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201110/04/01-4454275-medicaments-contre-le-cancer-des-penuries-qui-font-mal.php?utm_categorieinterne=traficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_B4_manchettes_231_accueil_POS3)



**L'OMS s'inquiète, dans son dernier rapport, de la consommation élevée d'alcool par les jeunes Danois.** En moyenne, ces derniers consommeraient deux fois plus d'alcool que les jeunes Européens. L'OMS recommande donc de relever l'âge légal d'achat de boisson alcoolisée dont la teneur en alcool est inférieure à 16,5 % (la bière et le vin) de 16 ans à 18 ans. L'organisation recommande également de relever la taxe sur les boissons alcoolisées.

Source : *The Copenhagen Post*, 22 septembre 2011

<http://www.cphpost.dk/news/national/88-national/52194-who-concerned-about-danish-kids-drinking-habits.html>



**Des chirurgiens suédois sont parvenus à rattacher le visage d'une femme arrachée lors d'une attaque par un chien. Pour ce faire, ils ont bénéficié de la coopération de 358 sangsues.** Le rôle de ces dernières, via leur action de succion et de fluidification du sang, a en effet été déterminant pour réactiver la circulation dans les tissus endommagés. Le chien, lui, a été abattu.

Source : *The daily Mail Online*, 21 septembre 2011.

<http://www.dailymail.co.uk/news/article-2039865/Swedish-surgeons-reattach-womans-face-using-358-leeches-horrific-dog-attack.html>



**Pour augmenter l'espérance de vie de ses ressortissants, le Danemark a instauré une taxe sur le gras, d'un montant de 16 couronnes danoises (2,14 euros) par kilogramme de graisse saturée.** Les Danois payent déjà une taxe sur les sodas et les bonbons. Mais la taxe sur le gras est la première de son genre dans le monde. La Finlande et la Roumanie envisagent déjà d'introduire une

taxe de ce genre dans leur législation. Au Danemark, l'instauration de cette taxe fait débat. De nombreux Danois doutent de l'efficacité de la taxe et soupçonnent le gouvernement d'être motivés par des raisons budgétaires plus que par des raisons de santé publique. Les producteurs de la filière laitière sont montés au créneau.

Sources : *The Los Angeles Times*, 3 octobre 2011 et *Time Magazine*, 6 octobre 2011.

<http://www.latimes.com/health/boostershots/la-heb-fat-tax-denmark-20111013,1,3441286.story>

<http://www.time.com/time/world/article/0,8599,2096185,00.html>



### La plus petite maternité de Suède, située au nord du pays, lutte contre la baisse du nombre de ses patientes en proposant une forme de « tourisme natal »<sup>1</sup> pour se constituer une nouvelle clientèle. L'idée est d'associer à la prise en charge traditionnelle de la future maman une offre de soins que l'on trouve d'ordinaire dans les spas : massages, soins divers et variés, relaxation, etc.

L'idée est d'associer à la prise en charge traditionnelle de la future maman une offre de soins que l'on trouve d'ordinaire dans les spas : massages, soins divers et variés, relaxation, etc.

Source : *The Local*, 4 octobre 2011

<http://www.thelocal.se/36540/20111004/>



### L'Inde peine à combattre le sida chez les homosexuels et les prostitués

L'Inde a réussi ces dix dernières années à réduire de moitié le nombre de personnes atteintes du sida, mais ce succès masque une réalité plus sombre : le fort taux de contamination dans les populations homosexuelle et transsexuelle, notamment parmi les prostitués. A cet égard, l'organisation indienne de contrôle du sida (NACO) estime que 7,3 % de la population homosexuelle serait infectée. Cette situation serait liée d'une part, à l'ignorance de la population sur les modes de transmission du sida ; d'autre part, au manque de moyens des organisations de lutte contre le sida.

Il faut savoir qu'en Inde, l'homosexualité reste un sujet largement tabou, surtout dans les campagnes où elle est considérée comme une maladie honteuse. C'est seulement depuis 2009 que les rapports sexuels entre gays et lesbiennes adultes ont été dépenalisés par la Haute cour de Delhi.

Source : <http://inde.aujourdhuilemonde.com/linde-peine-combattre-le-sida-chez-les-homosexuels-et-les-prostitues>

(*Aujourd'hui l'Inde*, 31 août 2011)



Après sept ans de travaux parlementaires, la révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) portant sur **les réseaux de soins intégrés** (« managed care ») a été adoptée par les deux chambres du Parlement. Ces réseaux sont des associations de professionnels de santé qui prennent en charge un collectif déterminé de patients, pour lesquels un contrat a été passé avec les caisses maladie privées. Le réseau dispose d'une rémunération forfaitaire par tête, qui couvre l'ensemble des soins dispensés, dont le recours aux spécialistes et les hospitalisations. Ce système devrait en principe permettre **une meilleure qualité de la prise en charge** et également **une plus grande maîtrise des coûts**. Cependant, le Conseil national et le Conseil des états ont connu de fortes divergences et une conférence de conciliation a dû être organisée à propos du **reste à charge différencié des assurés**. Résultat, la quote-part

<sup>1</sup> Peut-être la suite logique du tourisme orbital initié par l'Agence spatiale russe ?

applicable aux sociétaires qui rejoignent un réseau est de 10 % des frais médicaux (une fois la franchise atteinte), avec un plafond fixé à CHF 500, contre respectivement 15 % et CHF 1000 pour les partisans du libre choix.

Tsrinfo.ch, 22/09/11

<http://www.tsr.ch/info/suisse/3413254-lamal-les-reseaux-de-soins-integres-acceptes.html>

### **Pour les médecins : carrière ou avortement, il faut choisir**

L'avortement est légal en Italie depuis 1978 et le vote de la loi 194. Toutefois, l'application de ce texte, dans les faits, est de plus en plus contrainte par la spectaculaire augmentation du nombre de médecins italiens objecteurs de conscience, en libéral comme à l'hôpital (possibilité prévue par l'article 9 de la loi). Entre 2005 et 2009, le nombre de gynécologues refusant de pratiquer des IVG est passé de 58,7 % à 70,7 %. Ce nombre est encore plus élevé en ce qui concerne les interruptions thérapeutiques de grossesse. Le danger d'une recrudescence des avortements clandestins (les mineures et les immigrées étant les plus touchées) est d'autant plus grand que l'accès à la pilule du lendemain est également rendu particulièrement ardu pour les italiennes. De nombreux hôpitaux doivent même aujourd'hui avoir recours à des médecins étrangers pour garantir une application minimale de la loi. D'ailleurs, les objecteurs de conscience ont aujourd'hui des carrières plus stimulantes et davantage couronnées de succès que leurs collègues non objecteurs, souvent dépréciés et contraints de pratiquer des avortements à la chaîne. Face à cette dévalorisation de leur métier et à une forte pression de groupe, nombre de médecins viennent ainsi régulièrement grossir les rangs des objecteurs de conscience.

Les 21 et 22 octobre se sont ainsi tenus à Rome les premières rencontres des gynécologues non objecteurs de conscience, journée organisée pour justifier et revendiquer leur choix tout en jetant la lumière sur un phénomène certes peu médiatisé mais bien réel.

S. Agatone, A. Pompili, C. Grande, « Aborto, il dottore che obietta fa carriera », *Il Sole24Ore*, 18 octobre 2011

<http://rassegna.lavoro.gov.it/PDF/2011/2011-10-18/2011101819946529.pdf>

### **Quand la nature nous drague : le boom des médecines alternatives**

Une équipe de chercheurs de l'Université polytechnique des Marches a étudié 100 000 entretiens réalisés par Istat concernant le rapport des Italiens à leur santé. Selon les résultats, 15 % des répondants font confiance aux médecines alternatives et complémentaires, dites MAC (sans rapport aucun avec les célèbres ordinateurs ou d'obscurs trottoirs). L'ostéopathie arrive en tête, suivie de l'homéopathie, l'herboristerie et l'acupuncture. Il en ressort un fort degré de satisfaction des patients, que leur maladie soit aiguë ou chronique : 80 % pour les personnes ayant eu recours à l'ostéopathie et 71 % à l'homéopathie se déclarent satisfaites par exemple.

Toutefois, le directeur de l'Agence du médicament italienne, soulignant le manque de réglementation en la matière, a annoncé avoir chargé une de ses équipes d'évaluer sur 2 à 3 ans le degré de sécurité et d'efficacité des produits utilisés par ces médecines alternatives. Par ailleurs, deux projets de lois visant à réglementer l'homéopathie et l'acupuncture ont été déposés devant le Sénat, preuve que cette inclinaison croissante pour les MAC suscite à la fois enthousiasme et inquiétudes.

« Medicina alternativa. E'Boom. La sceglie il 15 % degli italiani. La metà per cause osteoarticolari », *Quotidianosanita.it*, 11 octobre 2011

[http://www.quotidianosanita.it/scienza-e-farmaci/articolo.php?articolo\\_id=5622](http://www.quotidianosanita.it/scienza-e-farmaci/articolo.php?articolo_id=5622)



### **Biotestament : des avancées locales à défaut d'une loi nationale**

Les discussions parlementaires italiennes sont marquées cette année par le débat opposant pro et anti déclarations anticipées de traitement. Dans cette atmosphère tendue, certaines villes ont décidé de donner la possibilité à leurs résidents de rédiger leur « biotestament ». La commune d'Udine a ainsi signé une convention avec le Conseil Provincial des Notaires afin que les habitants puissent déposer leurs souhaits de soins en fin de vie, dans le cas où ils seraient dans l'impossibilité médicale de pouvoir les exprimer. L'accord, d'une durée de 3, prévoit que ces directives seront conservées au Conseil des Notaires et pourront être corrigées ou détruite à la demande des intéressés. Le maire précise qu'il ne s'agit pas d'autoriser l'euthanasie dans sa ville et que rien ne sera contraire à la loi en vigueur.

Que la ville d'Udine prenne une telle décision n'est pas une surprise : c'est en effet dans cette ville qu'Enluana Englaro, jeune femme dans un état végétatif irréversible, avait pu mourir après la longue croisade de son père et des débats nationaux très médiatisés, faisant de son cas le symbole de la lutte contre l'acharnement thérapeutique.

« Udine, bio-testamento dal notaio », *Avvenire*, 13 octobre 2011

<http://www.italialaica.it/news/rassegnastampa/34049>

### **Déterminants sociaux de la santé**



Les déterminants **Pour réduire les inégalités en matière de santé, le gouvernement est décidé à mieux répartir les médecins dans le pays. 75 % des médecins vivent dans les villes du pays.** Et selon le Conseil

fédéral de médecine du pays, 22 % des 5506 villes ne comptent aucun médecin parmi leurs résidents. Le ministre de la Santé du Brésil a donc lancé un ambitieux programme dont le but est d'envoyer des professionnels de la santé dans les villes qui bénéficient de ressources limitées en matière de santé.

Source : OMS

### **Santé/Espace public/bénévolat**



La communauté homosexuelle de New York envisage la création, d'ici 2014, d'un parc et d'un mémorial en hommage aux victimes du SIDA et à ceux qui les ont accompagnées dans leur maladie. Le lieu choisi est à proximité de l'hôpital Saint-Vincent, à Greenwich Village, qui a accueilli les premiers séropositifs il y a 30 ans. Entre 1981 et 1996, la ville de New York a vu 100 000 personnes mourir des conséquences de cette maladie. Pour les « aidants » et les associations, ce serait l'application – symbolique - du principe américain de « give back to the community » (« rendre à la communauté/la société ce qu'elle a fait pour nous »). Il existe déjà un mémorial des victimes du SIDA à New York, dans le Hudson River Park, mais la localisation d'un second dans le Greenwich Village, épicerie de la lutte contre la maladie, serait emblématique. Le bénévolat de compétences serait mobilisé pour la construction du site.

Source : quotidien *The New York Times*, 14/10/11

<http://www.nytimes.com/2011/10/16/nyregion/push-is-on-for-aids-memorial-in-greenwich-village-park.html?scp=1&sq=a%20park%20a%20memorial&st=cse>

## L'invasion de l'oxi



Venue à l'origine des régions d'Amazonie frontalières de la Bolivie et du Pérou, on la trouve désormais dans tous les grands centres urbains du Brésil. L'oxi, un dérivé de la cocaïne, est considéré pire que le crack : un mélange invraisemblable, composé de cocaïne, d'un combustible comme du kérosène, de l'essence ou du fuel mélangé avec du permanganate de potassium ou de la chaux. Les malheureux qui fument ce mélange subissent une **addiction immédiate**, pire encore que le crack car l'effet est plus court. Les effets sont lourds de conséquences : comportement altéré, problèmes rénaux, vomissements, diarrhées, amaigrissement et chute des dents, la mort pouvant survenir en moins de deux ans.

<http://www.guardian.co.uk/society/2011/may/30/oxi-crack-cocaine-south-america>

## Logement



Le programme de *Housing Choice Voucher (HCV)* permet le paiement d'un complément financier par l'État fédéral aux propriétaires privés qui acceptent de louer un logement à des personnes défavorisées. Il a donné lieu à une enquête dans les 100 plus grandes villes du pays, sur la période 2000-2008, dont les résultats viennent d'être publiés. On apprend que 49 % des locataires de tels logements vivent dans des zones périurbaines (*i.e.* résidentielles et où habite la classe moyenne), soit deux points de plus qu'en 2000. Néanmoins, ce taux reste inférieur à la moyenne nationale, et même à la moyenne des populations pauvres. De plus, au sein même de ces banlieues, les bénéficiaires du *HCV* sont plus susceptibles de vivre dans des zones défavorisées (où le chômage est élevé, etc.). Enfin, si les locataires blancs (caucasiens) concernés par le *HCV* demeurent proportionnellement plus nombreux que les autres groupes dans les zones périurbaines, leur nombre est en baisse, contrairement aux Noirs (+ 5 points) et aux Hispaniques (+1 point).

Source : étude du *think tank Brookings Institution*, octobre 2011

[http://www.brookings.edu/~media/Files/rc/papers/2011/1011\\_housing\\_suburbs\\_covington\\_freeman\\_stoll/1011\\_housing\\_suburbs\\_covington\\_freeman\\_stoll.pdf](http://www.brookings.edu/~media/Files/rc/papers/2011/1011_housing_suburbs_covington_freeman_stoll/1011_housing_suburbs_covington_freeman_stoll.pdf)



Une étude publiée en octobre 2011 établit que, pour faire face à la baisse de leur niveau de vie, due à la crise économique, un nombre croissant d'Américains ont opté pour le logement multi-générationnel. De 2007 à 2009, ils seraient passés de 46,5 à 51,4 millions. Les bénéficiaires en termes financiers seraient surtout visibles pour les familles ayant le plus souffert de la crise (chômeurs, Hispaniques, Noirs, etc.).

Source : institut de sondages *Pew Research Center*, 3/10/11

<http://pewresearch.org/pubs/2110/multigenerational-households-young-adults-recession-finances-economy-poverty>



La municipalité de Westminster, l'arrondissement au cœur de Londres, vient d'adopter de nouvelles règles dans l'attribution des appartements à loyers subventionnés. Les candidats qui travaillent depuis au moins deux ans seront favorisés par rapport aux chômeurs, « dans le cadre d'un



programme visant à décourager la culture des avantages sociaux ». Les travailleurs précaires sont eux aussi sur la sellette. Selon les nouvelles règles qui entrent en vigueur en janvier 2012, « les personnes en contrat à durée déterminée devront prouver qu'elles ont été employées de façon continue sans interruption supérieure à un mois ». La municipalité reconnaît toutefois des droits équivalents à ceux qui recherchent « activement » un emploi. Seront privilégiés les résidents vivant à Westminster « de façon continue » depuis au moins dix ans. « Les autorités locales de tous bords prennent des mesures pour s'assurer que les gens qui travaillent dur, respectent les règles et se montrent responsables obtiennent un accès juste au logement dans ce pays », a commenté Grant Shapps, ministre du logement de la Coalition. Les travaillistes sont sur la même longueur d'onde. Seuls les professionnels de l'action sociale sont inquiets, dans un contexte de crise économique, avec un chômage en hausse touchant 2.5 millions de personnes (7.9 % de la population active).

*Le Figaro*, 29 septembre 2011

[www.lefigaro.fr/international/2011/09/29/01003-20110929ARTFIG00861-londres-ne-veut-plus-loger-les-chomeurs.php](http://www.lefigaro.fr/international/2011/09/29/01003-20110929ARTFIG00861-londres-ne-veut-plus-loger-les-chomeurs.php)

## Éducation



Une étude de l'Independent Association of Prep Schools (IAPS) montre que 72 % des écoles pour garçons ont vu leurs effectifs augmenter depuis l'an dernier. En revanche, les écoles de filles connaissent, pour 56 % d'entre elles, une chute des effectifs et, pour un tiers, une augmentation. Dans l'ensemble, il y a davantage de parents qui envoient leurs enfants dans des écoles non-mixtes. Le choix de la non-mixité pour les garçons peut s'expliquer par différents facteurs : les écoles de garçons ont en effet un encadrement plus masculin, une offre sportive plus développée et des activités extra-scolaires plus nombreuses.

*Telegraph*, 26 septembre 2011

[www.telegraph.co.uk/education/educationnews/8787975/More-boys-sent-to-single-sex-schools.html](http://www.telegraph.co.uk/education/educationnews/8787975/More-boys-sent-to-single-sex-schools.html)

### Bourses dans l'Enseignement supérieur



Le gouvernement vient d'allouer un financement de NIS 25 millions pour la prise en charge des frais d'études (NIS 9300) de la première année dans l'enseignement supérieur des jeunes gens ayant réalisé leur service militaire ou leur service civil à Jérusalem. Ce plan de financement vient compléter un premier dispositif, dont le coût est évalué à NIS 80 millions, et qui vise à favoriser la réussite dans l'enseignement supérieur pour les jeunes des régions excentrées en octroyant également des bourses pour la première année d'étude. Ces mesures participent d'un plan de réduction des inégalités scolaires.

<http://www.pmo.gov.il/PMOEng/Communication/Spokesman/2011/10/spokemilga231011.htm>



### Le gouvernement indien souhaite démocratiser l'accès à l'informatique

L'Inde a lancé au cours du mois d'octobre, l'Aakash ("ciel" en hindi), une copie de l'ipad d'Apple, subventionnée par le gouvernement, vendue à 35 dollars soit près de 30 fois moins cher que l'ipad. Equipé de deux ports USB, de 256 MB de RAM et d'une autonomie de trois heures, il permettra de se connecter sur internet et de communiquer par vidéoconférence. 500 ordinateurs ont d'ores et déjà été

distribués par le ministère du Développement des Ressources Humaines à des étudiants indiens qui testeront l'efficacité du produit. Le gouvernement compte distribuer 10 millions d'unités à des étudiants dans les cinq prochaines années. Cette initiative vise à démocratiser l'accès à l'informatique à travers le pays. "Les riches ont accès au monde digital, les pauvres et les citoyens ordinaires en ont été exclus. L'Aakash comblera ce fossé digital", a en effet promis lors du lancement le ministre du Développement et des ressources humaines Kapil Sibal.

Source : <http://timesofindia.indiatimes.com/tech/news/hardware/Worlds-cheapest-tablet-launched/articleshow/10243846.cms>

(Times of India, 5 octobre 2011)



### L'État du Maharashtra va faire la chasse aux étudiants « fantômes »

Une enquête publiée en octobre révèle que, sur les 700 000 étudiants de la région du Maharashtra (celle de Mumbai), 135 000 seraient des étudiants « fantômes », inscrits dans les établissements sans pour autant suivre les enseignements. Au total, le gouvernement du Maharashtra dépense chaque année près de 3.8 milliards d'euros pour l'éducation, dont presque 353 millions d'euros pour des étudiants « fantômes ». Les autorités locales utiliseraient ce type de processus pour profiter de financements supplémentaires du gouvernement local. Dès lors, celui-ci va lancer une opération de contrôle des inscriptions dans les établissements scolaires de la région.

Source : <http://timesofindia.indiatimes.com/home/education/news/Maharashtra-to-check-actual-no-of-students-in-schools/articleshow/10098429.cms>

(Times of India, 24 septembre 2011)

## Dépendance



Si le vieillissement de la population touche toute la population du Canada, ce phénomène affecte aussi les prisonniers. Selon un rapport rendu public par l'Enquêteur correctionnel du Canada, la part de la population carcérale au Canada qui a plus de 50 ans a augmenté de 50 % au cours de la dernière décennie. **Le rapport s'inquiète des conséquences du « vieillissement » des prisonniers et demande un plan d'action sur la question.** Les établissements pénitentiaires ne sont en effet pas adaptés pour fournir à ces individus les soins de santé dont ils ont besoins. On remarque entre autre que les personnels ne sont pas formés pour prendre soin des personnes dépendantes, que les locaux sont mal adaptés aux fauteuils roulants, et que les personnes âgées craignent souvent d'être « victimisées » et maltraitées par les prisonniers les plus jeunes.

Annual Report of The Office of the Correctional Investigator 2010-2011.

<http://www.oci-bec.gc.ca/rpt/annrpt/annrpt20102011-eng.aspx>

## Pauvreté



### Le recensement des indénombrables

Un recensement de la population a été lancé au mois de septembre 2011 en Italie. Cependant, une partie de la population sera invisible dans les données récoltées : les sans domicile fixe. Ainsi, conscients de ce problème, l'Institut statistique Istat, le Ministère du Travail et des Politiques Sociales, l'œuvre caritative Caritas et l'association Fiopsp ont lancé une étude intitulée « Donne un nom aux invisibles » afin de quantifier et d'établir le profil des sans abris en Italie.

Les données les plus récentes en la matière remontent à 1999 et faisaient état de 17 000 sans abris. Selon les premières estimations des associations, nous serions aujourd'hui plutôt autour de 50 à 60 000.

Les résultats de la partie quantitative de l'étude, basée sur les remontées d'informations fournies par les services d'accueil, seront rendus publics courant novembre. Ils serviront à enrichir les données de l'Istat en matière d'extrême pauvreté.

Une seconde phase de recherche, plus qualitative, se déroulera du 20 novembre au 20 décembre, mois durant lequel des enquêteurs compléteront un journal d'une semaine pour chaque SDF, y reportant chaque jour où ce dernier a mangé et dormi.

« Il censimento degli homeless: stimati 60mila senzatetto in Italia », *affaritaliani.it*, 13 octobre 2011

<http://affaritaliani.libero.it/sociale/al-via-censimento-degli-homeless131011.html>

## ► La promotion du lien social et du « vivre ensemble »

### Diversité



Promouvoir la diversité des élèves dans les lycées d'élite à Washington : tel est le credo d'anciens diplômés de ces établissements, qui ont mis en place des programmes de tutorat destinés à préparer les jeunes issus de milieux défavorisés (qui passent au préalable un test de niveau) et consistant en des cours de soutien en petits groupes, par exemple le week-end. Depuis plus de dix ans, le nombre d'adolescents noirs et hispaniques admis dans ces lycées n'a en effet cessé de baisser. Le but des initiateurs du projet est de tendre à un plus grand équilibre entre les différents groupes de populations admis dans ces écoles. Cela semble porter ses fruits. Une autre conséquence de ce programme est que les résultats aux examens standardisés de l'État obtenus par les enfants défavorisés (et donc, notamment, issus des minorités) se sont améliorés.

Source : quotidien *The New York Times*, 11/10/11

<http://www.nytimes.com/2011/10/12/nyregion/graduates-of-elite-new-york-city-public-schools-tutor-students-seeking-admission.html?scp=1&sq=alumni%20tutoring%20effort&st=cse>



Des étudiants républicains de l'université de Berkeley, en Californie, ont mené une expérience qui a déclenché une petite polémique : ils ont proposé à la vente des pâtisseries dont le prix variait selon la couleur de peau et le sexe des acheteurs (deux dollars pour les hommes blancs, un dollar et demi pour les hommes asiatiques, un dollar pour les hommes latinos, 0,75 pour les hommes noirs et 0,25 pour les Indiens. Même chose pour les femmes, avec en plus une réduction de 0,25 dollar). Le but de l'opération était de dénoncer *l'affirmative action* dans les procédures d'admission à Berkeley, et en particulier le soupçon d'essentialisme qui pèse sur elle.

Source : site d'informations Politico, 26/09/11

<http://www.politico.com/news/stories/0911/64391.html>



### Les parlementaires musulmans font pression sur le gouvernement pour obtenir des mesures favorables aux musulmans

Après qu'Anna Hazare ait appelé au boycott du parti au pouvoir - le Congrès - lors des élections parlementaires de 2012 en cas d'échec de l'adoption de la loi anti-corruption, les parlementaires musulmans, qui représentent 20 % de l'assemblée, entendent utiliser leur vote pour négocier des mesures favorables aux musulmans. Ces derniers font en effet pression sur le gouvernement pour obtenir des bourses pour les élèves musulmans, à l'image de celles proposées aux étudiants « intouchables ». Ils revendiquent aussi l'introduction de quotas dans l'accès aux emplois publics pour les musulmans « intouchables ». Il faut savoir que dans les textes législatifs, les musulmans « intouchables » ne profitent pas des mêmes réservations que les « intouchables » liés à d'autres confessions (hindouistes, bouddhistes, ou sikhs).

Source : <http://timesofindia.indiatimes.com/india/Muslims-issue-ultimatum-to-Congress-on-quota/articleshow/10473862.cms>

(Times of India, 24 octobre 2011)

### Sexualité



D'après une étude menée auprès de 200 Britanniques âgés de 15 à 24 ans, qui s'intègre dans une enquête internationale dans 29 pays, la proportion de jeunes ayant eu des relations sexuelles non protégées avec un nouveau partenaire a augmenté ces deux dernières années. 61 % des 16 à 19 ans ont eu des relations sexuelles. 43 % ont affirmé ne pas utiliser de moyens de contraception avec un nouveau partenaire (le chiffre étant de 36 % en 2009) et, parmi ces derniers, 23 % ont expliqué cela par le fait que leur partenaire n'aimait pas se protéger. La proportion de jeunes filles ayant déclaré connaître dans leur proche entourage (familial ou amical) des grossesses non prévues est passée de 36 % en 2009 à 55 % dans cette nouvelle enquête. 55 % des jeunes filles se disent très bien informées des différentes méthodes de contraception. Ce pourcentage se monte à 62 % chez les garçons. 16 % des jeunes interrogés, garçons et filles confondus, considèrent que la méthode du retrait est efficace. Près d'une jeune fille sur 5 et 16 % des jeunes garçons déclarent n'avoir reçu aucune forme d'éducation sexuelle à l'école.

Guardian, 26 septembre 2011

[www.guardian.co.uk/education/2011/sep/26/young-people-unsafe-sex-contraception](http://www.guardian.co.uk/education/2011/sep/26/young-people-unsafe-sex-contraception)

### En finir avec "l'exclusion électrique" : Lumière pour tous



Le programme d'accès à l'énergie le plus ambitieux au monde

Apporter l'électricité à tous dans les zones rurales d'ici 2015, voilà l'objectif affiché par le gouvernement brésilien en partenariat avec des organisations internationales et l'Eletrobras (entreprise publique) à travers le Programme National de l'Universalisation de l'Accès et de l'Utilisation de l'Énergie Électrique. Il s'agit, de cette façon, d'un des programmes d'inclusion électrique le plus ambitieux mis en route dans le monde entier. En 1990, seulement 55 % des ménages avaient accès à l'électricité dans le milieu rural au Brésil. Aujourd'hui, le seuil des deux millions de familles bénéficiant du programme a été dépassé. Vu comme une révolution dans le milieu agricole du Brésil, la priorité du Programme « Lumière pour Tous » est donnée à l'usage de la main d'oeuvre locale

et à l'achat de matériaux et d'équipements nationaux fabriqués dans les régions proches aux localités desservies, créant ainsi environ 300 mil postes de travail directes et indirectes.

On peut souligner les bienfaits sociaux qui découlent du Programme, en matière d'inclusion de nouveaux segments sociaux. Il facilite l'intégration aux services de santé, d'éducation, d'approvisionnement d'eau et d'assainissement, et favorise la permanence des familles à la campagne, rend plus facile le travail et augmente la production, en permet l'application des techniques modernes d'irrigation et l'utilisation de machines agricoles et d'appareils frigorifiques. Selon des recherches effectuées, 90 % des bénéficiaires affirment que la qualité de leurs vies a augmenté ; 86 % affirment que les conditions de logement se sont aussi améliorées ; 38,5 % des personnes contactées ont eu leurs budgets augmentés ; 34 % ont amélioré leurs conditions de travail ; et 41 % ont commencé à développer des activités scolaires le soir.

Source : [www.brasbern.ch/uploads/Lumiere\\_%20poir\\_touts.pdf](http://www.brasbern.ch/uploads/Lumiere_%20poir_touts.pdf)

## Le manque d'un projet politique indigéniste



En revanche, Lula a créé un Secrétariat spécial de santé indigène, qui a pour fonction de concevoir des politiques publiques de protection sanitaire pour cette population. Le budget pour la santé indigène a aussi évolué (de 22 millions d'euros à la fin des années '90 à 130 millions d'euros aujourd'hui). Les autochtones ont recommencé à réaffirmer leur identité, et le nombre de luttes pour la terre s'est ainsi accru. Ce retour aux racines continue à être accompagné de violences sanglantes, avec 45 autochtones assassinés en 2010 (selon les données préliminaires).

Le Brésil compte 736 000 autochtones répartis en 242 ethnies. Suite aux années Lula, un débat porte à nouveau sur la question de la place que les autochtones et les conflits agraires occupent dans les politiques publiques. A peine 88 territoires autochtones auraient été homologués durant les huit dernières années. Il existe au Brésil 988 territoires qui devraient appartenir à des groupes autochtones. L'identification et la délimitation obéissent à des règles établies par la Constitution de 1988. Selon l'organisme gouvernemental chargé de conduire la politique indigéniste, il y a 674 territoires autochtones en cours de régularisation. Ces territoires occupent 12,64 % du territoire national. L'homologation - décret qui légalise la délimitation - est l'étape la plus lente et la plus délicate qui fixe le paiement des indemnités pour expropriation. La création d'un ministère des peuples autochtones n'a jamais abouti.

Source : <http://enligne.dial-infos.org>

## Cohésion sociale / Solidarités intergénérationnelles



Selon une étude menée par HSBC, le montant moyen d'héritage est aujourd'hui de 46 000 livres, avec des inégalités non négligeables puisque la moitié des Britanniques reçoivent moins de 10 000 livres. Ce montant moyen pourrait bien atteindre des records, avec une estimation de 238 000 livres par personne en 2047. La bulle immobilière est la raison majeure de cette augmentation du montant des transmissions patrimoniales. Le rapport de la banque HSBC pointe également les fortes attentes en matière d'héritage pour les personnes âgées de plus de 35 ans. Huit sur dix déclarent attendre que leurs parents transmettent tout ou partie de leur patrimoine. Pour autant, l'étude rappelle que seuls 40 % des personnes âgées de 55 ans ont reçu un héritage. La banque suggère que les attentes qui se font jour dans la génération

des enfants pourraient bien être un peu trop optimistes. Elle recommande donc des comportements d'épargne individuelle et de prudence par rapport à l'endettement, la perspective d'un héritage n'étant jamais sûre...

*Telegraph*, 30 septembre 2011

[www.telegraph.co.uk/finance/personalfinance/8796715/Inheritance-to-soar-by-2050.html](http://www.telegraph.co.uk/finance/personalfinance/8796715/Inheritance-to-soar-by-2050.html)

The Age of inheritance report 2011 : téléchargeable depuis :

[www.newsroom.hsbc.co.uk/articles/the\\_age\\_of\\_inheritance\\_report](http://www.newsroom.hsbc.co.uk/articles/the_age_of_inheritance_report)



Les écarts d'espérance de vie augmentent entre le Nord et le Sud du Royaume-Uni pour atteindre 13 ans. Bien que l'espérance de vie augmente de manière générale dans le pays (78.2 ans pour les hommes et 82.3 pour les femmes), les statistiques de l'Office for National Statistics montrent que les enfants nés dans le Sud de l'Angleterre vivront potentiellement plus longtemps que les enfants nés dans le Nord et en Ecosse. En affinant le constat, on peut ainsi constater que les garçons de Kensington et Chelsea, deux quartiers huppés de Londres, ont une espérance de vie à la naissance de 85.1 ans (89.8 pour les filles) alors que celle des garçons naissant à Glasgow s'élève à 71.6 ans (78 pour les filles). Les associations dénoncent ces inégalités territoriales qui ont augmenté depuis les derniers chiffres publiés sur la question (2004/2006). L'ONS, dans son rapport, pointe le rôle de l'augmentation des inégalités de santé sur le territoire britannique. Du côté du Labour, on insiste sur les conséquences néfastes de la réforme en cours du financement du National Health Service, qui risque d'accroître encore la rareté des moyens médicaux dans les zones économiquement défavorisées. Le Gouvernement défend quant à lui sa réforme.

*Independent*, 19 octobre 2011

[www.independent.co.uk/news/uk/home-news/life-expectancy-divide-widens-2372860.html](http://www.independent.co.uk/news/uk/home-news/life-expectancy-divide-widens-2372860.html)

## Cohésion sociale / Justice



Le gouvernement britannique a annoncé qu'il allait ponctionner le salaire perçu par certains détenus pour financer des aides aux victimes de la criminalité. Près d'un million de livres devrait ainsi être prélevé chaque année sur les rémunérations des détenus qui travaillent à l'extérieur de leur établissement pénitentiaire. Quelques 500 détenus pourraient ainsi voir leur paie amputée. Les détenus qui gagnent plus de 20 livres par semaine, déductions faites des impôts, des charges sociales et du versement d'éventuelles pensions alimentaires, se verront prélever 40 % de leur salaire. L'argent sera donné à une association d'aide aux victimes. L'association Prison Reform Trust, qui milite pour un système pénal « juste, humain et efficace », a estimé que cette mesure était positive dans son principe, mais qu'il ne fallait pas que cela dissuade les prisonniers de travailler. « Un projet comme celui-là doit être soigneusement pesé, de façon à pouvoir dégager de l'argent pour les victimes, tout en prêtant attention à la réinsertion », a déclaré la présidente de l'association.

*Libération*, 26 septembre 2011

[www.liberation.fr/societe/01012362065-le-salaire-des-prisonniers-britanniques-ponctionne-au-profit-des-victimes](http://www.liberation.fr/societe/01012362065-le-salaire-des-prisonniers-britanniques-ponctionne-au-profit-des-victimes)



Un condamné dont la cellule ne comporte pas de toilettes attaque l'État britannique pour atteinte à la dignité humaine. Officiellement, depuis 1996, toutes les cellules doivent être équipées de toilettes. Mais un rapport l'an dernier faisait état d'une situation préoccupante puisque 2000 cellules réparties dans 10 établissements pénitentiaires n'avaient toujours pas d'installations sanitaires. Cela oblige les détenus à utiliser des systèmes d'appoint (de type pot de chambre). L'action en justice initiée par ce détenu pourrait bien contraindre le gouvernement à faire adopter une nouvelle loi sur l'amélioration des conditions de détention.

*Guardian*, 26 septembre 2011

[www.guardian.co.uk/society/2011/sep/26/prison-slopping-out-high-court-case](http://www.guardian.co.uk/society/2011/sep/26/prison-slopping-out-high-court-case)

## Mariage



Selon les chiffres de l'Office for National Statistics, au début des années 1960, à peine un adulte sur 100 de moins de 50 ans vivait en couple sans être marié. Les ¾ des adultes de moins de 50 ans étaient mariés. En 2009, ils sont à peine un tiers. Une recherche conduite par l'Université de Southampton montre que les adultes repoussent de plus en plus souvent le moment de s'engager. Les hommes et les femmes connaissent leur première relation stable en moyenne deux ans après leurs aînés des années 1980. Le mariage a lieu cinq ans plus tard qu'il y a trente ans. Dans 80 % des cas, cette union est précédée d'une période de cohabitation. Le taux de divorce a plutôt tendance à baisser ces dernières années en Angleterre, ce qui tend à accréditer l'idée que se marient les couples les plus stables. Dix ans après avoir emménagé ensemble, 50 % des couples sont passés devant le maire, 40 % se sont séparés et 10 % continuent à vivre en union libre.

*Telegraph*, 22 septembre 2011

[www.telegraph.co.uk/news/uknews/8783006/One-in-six-adults-now-living-in-sin.html](http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/8783006/One-in-six-adults-now-living-in-sin.html)

## Villes



### La naissance du protectionnisme gustatif

Suivant l'exemple de la ville de Lucques, le conseil municipal de la station balnéaire de Forte dei Marmi, en Toscane, l'a voté à l'unanimité : les restaurants de « cuisine ethnique » ont désormais interdiction de s'installer en centre ville et sur la côte. Finis les kebabs, hamburgers et sushis, place aux spaghetti, au loup de mer grillés et aux anchois, saveurs plus familières aux papilles locales. Le maire de centre gauche entend ainsi défendre l'identité culturelle territoriale et refuse d'y voir un acte xénophobe. Dans le prolongement de cette décision, la mairie veut aussi soutenir la création d'un marché de produits locaux et fruits et légumes cultivés dans les environs.

Cette décision s'ajoute d'autres dispositions du même ordre déjà en vigueur concernant par exemple l'artisanat d'objets non estampillés « produit local » (chinoiserie, sculptures africaines, soie indienne...), même si les vendeurs ambulants de ce type de marchandises pullulent sur les plages de la ville en été.

Les « natifs » s'étaient aussi vus réserver, quelques temps plus tôt, un certain quota des logements de la ville (l'augmentation des prix dans la ville côtière les poussant à l'installer de plus en plus loin du centre).

Cette tendance au protectionnisme est défendue par le conseil municipal car elle serait une résistance « aux multinationales et à la toute puissance des logiques de marché ».

« A Forte dei Marmi basta cucina etnica », *La Repubblica*, 10 octobre 2011

<http://ricerca.repubblica.it/repubblica/archivio/repubblica/2011/10/10/forte-dei-marmi-basta-cucina-etnica.html>

## ► Divers sujets d'intérêt

### Valeurs/croyances



Selon l'institut finlandais de statistiques, plus d'un million de Finlandais se déclarent à présent sans affiliation religieuse officielle.

Ce nombre a doublé en 20 ans. Les femmes sont plus souvent membres d'un groupe religieux reconnu officiellement. Seules 16 % d'entre elles ne déclarent aucune affiliation, contre 22 % des hommes. Les deux religions d'État (l'Eglise évangélique luthérienne de Finlande et l'Eglise Orthodoxe de Finlande) ont souffert de nombreuses défections ces dernières années, car les Finlandais ont pu se désaffilier par Internet, ce qui a conduit à une crise de financement pour ces deux Eglises.

Source : YLE, 30 septembre 2011

[http://www.yle.fi/uutiset/news/2011/09/finnish\\_non-believers\\_now\\_number\\_over\\_1m\\_2913236.html](http://www.yle.fi/uutiset/news/2011/09/finnish_non-believers_now_number_over_1m_2913236.html)

### Éthique



Une entreprise de Güttingen, en Suisse alémanique, vend depuis septembre **des tampons encreurs « anti-réanimation cardiaque »**. Les personnes intéressées s'appliquent l'indication « No CPR » (no cardiopulmonary resuscitation) sur la poitrine pour indiquer aux équipes soignantes qu'elles ne souhaitent pas de massage cardiaque en cas de malaise. L'encre étant lavable à l'eau, il faut renouveler le tampon après chaque douche, ce qui garantit que la décision est toujours d'actualité selon les concepteurs dudit tampon. En un mois, l'entreprise No CPR a vendu quelque 130 pièces, preuve d'une certaine demande. Cependant, le service de secours zurichois a indiqué que son personnel ne prendrait pas en compte l'indication « No CPR » sur des patients ayant besoin d'un massage cardiaque, tant qu'il n'aurait pas reçu un ordre des autorités fédérales allant dans ce sens.

Tages Anzeiger, 06/10/11

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Stempel-gegen-unerwunschte-Lebensrettung-verkauft-sich-gut/story/19303545>

### Presse



Le Conseil fédéral vient d'adopter **un rapport sur « l'avenir et l'encouragement de la presse »**. Ce dernier note des processus de concentration (il ne reste que sept des dix plus grands groupes de presse écrite de 2000), la diminution du nombre de titres (on comptait 32 quotidiens payants en 2009 contre 45 en 2000) ainsi que la baisse des recettes publicitaires. En outre, le rapport regrette une détérioration de la qualité de l'information. Cependant, le gouvernement



ne compte pas agir pour le moment : il pense que les solutions doivent venir avant tout du secteur de la presse lui-même. Le rapport invite ainsi les médias à créer une base économiquement viable pour l'offre journalistique en ligne, à améliorer les conditions de travail des journalistes et à garantir la qualité dans le domaine en ligne. **Un nouvel état des lieux sera dressé en 2015** : si les efforts de la branche n'ont pas suffi, certaines mesures seront envisagées, comme le développement de **la formation des professionnels de médias numériques, l'allègement de la TVA** ou l'octroi d'**aides financières directes**.

<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/23505.pdf>

## Incitations comportementales et environnement



À Romanel-sur-Lausanne, **le règlement sur la gestion des déchets prévoit un financement de l'élimination des déchets par l'impôt à hauteur de 30 %, le solde étant payé par une taxe forfaitaire fixée selon la taille des ménages**. La réglementation a été jugée par le Tribunal Fédéral (TF) contraire à la loi sur la protection de l'environnement car « il est difficile de s'imaginer comment une taxe forfaitaire par ménage tient compte de la quantité de déchets produits et **déploie un effet incitatif** ». Dans son arrêt, le TF regrette également **la disparité des solutions communales** au sein d'un même canton, ce qui a pour effet d'engendrer **un tourisme des ordures** puisque les habitants de communes ayant adopté une taxe au sac, se déplacent pour éliminer leurs déchets ailleurs. Les décisions du TF faisant jurisprudence, une myriade de communes romandes vont devoir envisager de nouvelles solutions, telles **qu'une taxe au sac ou au poids de déchets**.

*Le Temps*, 23/09/11

[http://www.letemps.ch/Page/Uuid/85e567b2-f8f4-11e0-a3d8-](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/85e567b2-f8f4-11e0-a3d8-a1c3dd37f049/Neuch%C3%A2tel%20lance%20la%20mode%20romande%20de%20la%20taxe%20au%20sac-poubelle)

[a1c3dd37f049/Neuch%C3%A2tel lance la mode romande de la taxe au sac-poubelle](http://www.letemps.ch/Page/Uuid/85e567b2-f8f4-11e0-a3d8-a1c3dd37f049/Neuch%C3%A2tel%20lance%20la%20mode%20romande%20de%20la%20taxe%20au%20sac-poubelle)

# Centre d'analyse stratégique

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut Conseil à l'intégration.

**PLUS D'INFOS**

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

#### Contact Presse :

**Jean-Michel Roullé,**  
Responsable de la Communication  
[jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr](mailto:jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr)  
Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37  
Port. : 06 46 55 38 38

## PAYS



## RÉFÉRENTS

Pierre-Yves Cusset

Virginie Gimbert

Marie-Pierre Hamel

Noémie Houard

Guillaume Malochet

Marie-Cécile Naves

Sarah Sauneron

Marie-Cécile Milliat

Travaux coordonnés par **Sylvain Lemoine**  
[sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr](mailto:sylvain.lemoine@strategie.gouv.fr)